



La **politique des activités sociales et culturelles** n'a jamais été si **collective et réactive** : menée par sa présidente (élue CGT), la commission travaille très régulièrement sur les projets de manière constructive, de concert avec l'ensemble des organisations syndicales. Les salariés du CSE sont également pleinement impliqués pour satisfaire au mieux vos intérêts. Preuve en est : les délais de gestion des dossiers de subvention sont au plus bas, malgré une activité très intense.



Malgré des contraintes extérieures, **le résultat comptable est excédentaire**, permettant l'attribution d'un bon Noël. Votre CSE a par exemple réussi à financer l'ouverture des prestations à l'ensemble des salariés, sans condition d'ancienneté, rendu obligatoire par l'Urssaf.

BON NOËL ADULTE : 150 € POUR LES SALARIÉS !

La distribution d'un bon Noël adulte d'une valeur de 150 € a été validée à l'unanimité des élus du CSE.

Le travail des trois membres (CGT) du bureau du CSE et celui du trésorier FO porte ses fruits.



En renégociant plusieurs contrats, nous avons **baissé les frais de fonctionnement** tout en améliorant la qualité des services.



De nouvelles prestations sont proposées (exemple: amélioration du dispositif des chèques ANCV, voyages réguliers proposés à des tarifs de groupe), sans sacrifier celles existantes, tout en distribuant cette année un bon de Noël très satisfaisant!

CGT
M  T M U